

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en fin de formation, comme prévu dans la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4 a du CGI

Notre prestation comprend :

- 1 journée, soit 7 heures en face à face pédagogique
- Des exercices et mises en situation sur votre site
- Un support de formation
- Ressources bibliographiques et documentaires en format numérique
- Chaque participant recevra une attestation de stage

« Ensemble, Développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« La piscine de collectivité : La Sécurité et les 3 S »

**Surveillance - Sauvetage - Secours**



**Cabinet Bignoneau**      91 avenue d'Italie      75013 Paris  
Port : **06 07 95 64 67**      [formation@bignoneau.com](mailto:formation@bignoneau.com)  
**[www.bignoneau.com](http://www.bignoneau.com)**

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00021 APE 8559A  
Organisme de formation 11922013392 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

Organisme de formation n° 11922013392 déclaré auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

Programme proposé :

- La surveillance organisée dans votre établissement
- La mise à jour de la réglementation et du Code du Sport :  
évolution et jurisprudence
- Les institutions
- L'évaluation de votre organisation
- La surveillance et ses techniques
- Le POSS

Déroulé pédagogique ;

- Le matin en plénière :
  - ◆ Les évènements de votre établissement
  - ◆ La jurisprudence
  - ◆ La norme de surveillance NF S52-014
  - ◆ Les risques
  - ◆ Le rôle de l'institution
  - ◆ Le POSS
- L'après-midi avec exercices autour et dans le bassin :
  - ◆ La surveillance : techniques et pratiques
  - ◆ Le travail des acteurs du POSS
  - ◆ Bilan



20 juin 2025

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos clients usagers ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une journée de formation autour d'une thématique qui vous concerne au quotidien.

### « La piscine de collectivité : La Sécurité et les 3 S »

#### Surveillance - Sauvetage - Secours

Une journée – environ 7 heures

Sur votre site, avec toute votre équipe.

#### La Sécurité est Votre Priorité.

L'appréhender comme un **concept global** intéresse chaque acteur de votre établissement. Nous vous proposons **une réflexion collective** pour optimiser l'approche de chacune des personnes impliquées dans la sécurité assurée à la clientèle de votre établissement.

Cette action a pour objectif **d'assurer la formation commune aux agents concernées par la chaîne de la sécurité, la chaîne des secours** et aussi de donner une **formation à la surveillance des piscines**, et de présenter la nouvelle norme applicable à la surveillance.

Cette session s'adresse à **l'ensemble des personnels en charge de la sécurité passive et active** de l'équipement aquatique, avec un accent particulier sur la surveillance.

En espérant vous compter parmi les bénéficiaires de cette formation, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Au plaisir de nous rencontrer !